

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce: 7360085601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici:

https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7360085601

Cette annonce a été mise en ligne le 14 mars 2024 sur Anjou Agricole Web Pour le département : 49 - MAINE ET LOIRE



Etude de Maître Nicolas MELON, Notaire associé à ANGERS (Maine-et Loire), 1 rue Desjardins

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Nicolas MELON , Notaire associé, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas MELON, Notaire à Angers», titulaire d'un office notarial dont le siège social est à ANGERS (Maine et Loire), 1 rue Desjardins , le 13 mars 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le siège social est fixé à : ANGERS (49000), 9 rue Montesquieu.

La société est constituée pour une durée de 99 années Le capital social est fixé à la somme de : TROIS CENTS EUROS (300,00 EUR).

Les apports sont de TROS CENT EUROS (300,00 EUR). Toutes cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Michel ROY et Madame Michelle ROQUES, demeurant ensemble à





LEGE-CAP-FERRET (33970), 5 avenue du Malbec. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ANGERS.

Pour avis

Le Notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

> David SHAPIRO Représentant permanent de Médialex

